5. Maudits soient-ils!

Je dois maintenant parler de cette terrible histoire, ce fait divers sanglant, cette injure faite à la civilisation, à la démocratie et à la raison que fut l'attentat perpétré contre un lieu de culte de la Sous-Préfecture pour la seule raison que ce lieu existait et que son existence était une provocation suffisante pour mériter qu'il n'existât plus.

L'agression avait été soudaine et violente, imbécile et consciencieuse. Des fidèles avaient été tués, bêtement, pour exposer, illustrer et mettre en œuvre la philosophie des agresseurs.

D'autres, plus heureux, n'avaient été que tabassés jusqu'à l'inconscience, pour ne pas dire torturés à la va-vite.

Enfin, les malfaisants, pressés par leur envie de mal faire, arraisonnèrent un véhicule dont ils extirpèrent le conducteur pour entreprendre une ronde à tombeau ouvert où la police, tour à tour poursuivait les fuyards et fuyait ses poursuivants.

Tout ceci pour vous montrer à qui on avait affaire et que ce n'étaient pas des rigolos.

Enfin, leur fuite mena les m'en-fous-la-mort dans les faubourgs qu'ils firent flamber d'une fusée de gyrophares et de sirènes hurlantes puis dans la campagne proche, serrés de près par des pandores dépassés, pour finir dans la ferme que je connaissais bien puisque c'était là que vivaient Martin et Martine, les deux godelureaux à qui j'avais emprunté cette merveilleuse 505 Peugeot dont je rêve encore parfois, pour leur apprendre à prêter leurs affaires.

Les gendarmes vinrent cerner la ferme, la presse vint cerner les gendarmes. Ces derniers, qui ne savaient rien, restèrent cois, ce dont la presse s'empressa de rendre compte.

Puis on s'informa et les parents respectifs de Martin et Martine informés à leur tour débarquèrent et furent absorbés par le cercle des journalistes qui encerclaient les gendarmes qui encerclaient la maison. Encore une fois, la presse s'empressa de rendre compte tout en donnant force détails sur le lieu, la date et l'heure.

C'est donc en regardant la chaîne de télé locale que les méchants apprirent qu'ils avaient deux otages cachés quelque part dans la maison. Ils ne tardèrent pas à les débusquer dans le grenier, Martine, tremblante, assise sur une panière et Martin caché dedans.

Dehors, le siège s'organisait. On avait installé des projecteurs qui inondaient la façade et on les éteignit quand les méchants commencèrent à les dégommer un à un.

Un gradé courageux, motivé par le préfet qui s'était déplacé, s'avança avec un porte-voix et un drapeau blanc mais détala en vitesse quand éclata la pétarade. Ne levez pas les yeux au ciel! Vous en auriez fait tout autant, ces terroristes ne respectaient rien!

Les parents des petits, après avoir répondu vingt fois à la même question et exposé vingt fois ce qu'on pouvait ressentir quand son enfant est menacé d'extinction, les parents des petits, se regroupèrent et unirent leurs prières pour que leur soit accordé un dénouement heureux. Vous en auriez fait autant.

Quoique pour ma part, il y a belle lurette que j'ai cessé de prier Dieu pour respecter le désespoir des milliasses de pauvres bougres qui l'ont imploré en vain car, statistiquement parlant, prier n'a aucun sens.

Puis, comme une épidémie de gastro, le bruit se répandit que les affreux allaient relâcher un otage. Pas deux, un seul!

Alors les deux familles se séparèrent et, séparément pour le coup, elles prièrent le Bon Dieu que se fut leur enfant qu'on vit sortir de l'enfer.

Il faut les comprendre : toute grâce que Dieu nous fait, c'est bien quelqu'un d'autre qu'il en prive, il n'y a pas d'ex-æquo. Si, comme moi, vous trouvez cela injuste, alors pour l'amour du ciel, cessez de prier Dieu et faites plutôt confiance au hasard, ce salaud, car les voix du Seigneur sont impénétrables et ce n'est pas forcément le meilleur en latin qui l'emporte.

En effet leurs prières, si elles demandaient au Très-haut la grâce pour leur enfant, impliquaient au minimum de laisser l'autre se démerder tout seul, pour ne pas dire de lui savonner la planche.

C'est pourquoi, le seul fait d'entendre les prières pour le salut de l'autre enfant glaçait chaque famille, chacune commençant à trouver que l'autre en faisait décidément un peu trop et que les manifestations de leur piété étaient par trop ostentatoires. D'autant qu'elles n'étaient pas certaines de vénérer le même Dieu. On a vu des contrefaçons.

Bref, après quelques heures, vers la fin de la nuit, comme on commençait à dodeliner malgré le stress et que de toute façon on n'y voyait que chti, la porte de la ferme s'ouvrit et une ombre falote en émergea craintivement, comme à contrecœur.

Les gendarmes, qui avaient bien des jumelles nocturnes mais pas les piles qui allaient avec pour les faire fonctionner, se crevaient les yeux pour savoir s'ils allaient pouvoir faire un carton sans bavure, depuis le temps qu'ils poireautaient.

- Ils ont gardé la fille... souffla un gendarme.
- ...gardé, la fille, répéta-t-on docilement derrière lui.

De rang en rang, la rumeur se répandit et arriva au cercle de la presse qui entendit : "regardez, c'est la fille...".

Les familles avaient été reléguées dans deux caravanes parquées à une cinquantaine de mètre du dernier rang des journalistes, c'est donc cette distance que le gendarme préposé, après avoir difficilement traversé le dernier cercle, dut parcourir pour aller annoncer la nouvelle de la libération du garçon à sa famille. C'est pourquoi il arriva après que la télévision eut claironné : " c'est la fille, ils ont libéré la fille... ". À l'instant même où le coq se mettait à chanter.

Et avant que le gendarme ait pu en placer une :

- Nous savons dit la famille du jeune homme, effondrée et en sanglots.
- Ah ? Bon ! − dit le gendarme essoufflé et ballot.

Et il repartit rejoindre sa compagnie.

De son côté, quand la caravane de la famille de la jeune fille eut failli exploser d'allégresse, tous ses parents se précipitèrent audevant d'elle pour la fêter, la féliciter, la bouffer de poutounes et la porter en triomphe.

Ils avaient donc quitté le poste quand la télé fit sa mise au point : "au temps pour moi, c'est le jeune homme qui a été libéré, je confirme, c'est le jeune homme... ". La famille du jeune homme, assourdie de douleur, ne l'entendit même pas.

Je vous laisse imaginer la scène quand les membres de la famille de la jeune fille découvrirent que les prières de la famille du jeune homme les avaient coiffés au poteau dans un dernier coup de rein de dévotion.

Ils n'étaient pas loin de se concerter pour porter réclamation. Il y avait eu tricherie, favoritisme, pour ne pas dire collusion, c'était certain. Des prières prisent en compte après le temps réglementaire car il était évident que c'était bien leur fille qui avait été libérée puisque cela avait été proclamé officiellement à la télévision, il suffisait de regarder la vidéo.

 Nous avions mis notre espoir dans le Seigneur! – déclara-t-on modestement chez le jeune homme, après qu'on les eut mis au courant des derniers développements.

Ils ne rajoutèrent pas que, après avoir prié avec une telle force, la victoire leur paraissait aller de soi.

Et comme, de l'autre côté, on demandait à la famille de la jeune fille si leur foi n'en avait pas pris un coup :

- Bien au contraire! C'est bien la preuve de l'existence de Dieu : s'il n'avait pas existé, c'est notre fille qui aurait été libérée, comme c'était dit à la télé, cela ne fait aucun doute! Nous ne ferons pas d'autres commentaires!

Le fait est que si on s'en remettait systématiquement au hasard plutôt qu'à la prière, le cours des choses ne seraient peut-être pas pires que les conséquences de l'intervention divine. Dieu existe, la preuve : il ne m'a pas exaucé. À quoi ça tient !

Et la jeune fille ? Demanderez-vous attentionnés et peut-être curieux ou même alarmés. Eh bien c'est sur le drame qui va suivre que va se terminer cette histoire, allez coucher les enfants et sortez vos mouchoirs.

Il n'y avait pas un quart d'heure que le jeune homme avait rejoint les siens, qu'un puissant mugissement parvint de la ferme. Chacun suspendit son geste, ses câlins et ses larmes

Les projecteurs furent rallumés et furetèrent le long de la façade. Ils s'arrêtèrent sur la porte du garage que l'on vit alors exploser et d'où jaillit la 505 Peugeot qui me faisait rêver. C'était le modèle **1989**, avec un moteur essence V6 et...

Mais bref, cette merveille de l'industrie automobile française se faisait tirer par les deux horribles et personne n'osa faire feu par peur de toucher la petite. Je veux parler de la jeune fille, pas de la voiture.

Mais quand on vit cette dernière surgir du garage en hurlant au voleur, les gendarmes comprirent enfin le drame qui se jouait, comme on dit, et ils obtinrent le feu vert pour lâcher la purée.

Il y eu bien des mauvais coucheurs qui, après avoir appelé au massacre et conspué l'inaction des forces de l'ordre, tordirent le nez et alléguèrent que la situation de défense légitime était à la limite du hors-jeu mais comme d'un autre côté les pourris avaient montré de quoi ils étaient capables, tout le monde regarda la voiture brûler en disant que c'était bien fait.

De la voiture il ne resta qu'une carcasse trouée et fumante au travers de laquelle on pouvait voir le jour et je ne parle pas des deux énervés dont il ne restait plus rien.

À ce propos, vous noterez que ces deux sauvageons étaient les seuls pour lesquels personne n'avait prié cette nuit-là.

Un siphon, phon, phon...

Alphonse, le gars qui avait acquis ce chalet dans la vallée de Bramentombes, avait réussi dans la vie car les hommes prudents réussissent aussi, parfois.

Ses collaborateurs l'appelaient Plan-B car il n'aurait jamais lancé une entreprise qu'il n'ait élaboré une solution de repli, ce qui lui donnait assez de confiance pour afficher cette autorité désinvolte, ce charme autoritaire qui faisaient plier son partenaire et conclure l'affaire à son gré.

Cet Alphonse, disais-je, avait acquis un chalet dans la vallée de Bramentombes et n'en était pas peu fier car ceux-ci étaient très disputés du fait de la proximité des pistes de ski.

En fait, ce chalet, j'aurais pu dire cette bergerie, cette grange, ce hangar au toit de tôle ondulé, cette ruine qu'il avait achetée à prix d'or, vaudrait son juste prix le jour où l'or ne vaudrait plus rien car il y manquait l'essentiel : il n'était pas raccordable au réseau d'eau de la commune, ce qui avait échappé à la vigilance circonspecte de l'acheteur qui pourtant se targuait de n'être pas de la dernière averse. Mais un chalet à ce prix, on ne vérifie pas, il y a forcément l'eau!

Mais d'eau, il n'y en avait point. Qu'à cela ne tienne, il n'était pas homme à se retrouver gros Jean comme devant, il missionna donc une paire de techniciens de son entreprise pour résoudre le problème. Ceux-ci partirent sur le terrain, mesurèrent, supputèrent, se félicitèrent et revinrent modestement triomphants avec la solution technique astucieuse au problème qui leur avait été posé.

Celle-ci consistait à installer une canalisation de quelques centaines de mètres de long, alimentée par un <u>bélier hydraulique</u> qui remonterait l'eau d'un ruisseau situé quelque dizaines de mètres en contrebas. Techniquement, c'était un jeu d'enfant.

J'ai parlé de la solution technique. Pour être astucieuse, elle l'était mais elle resterait totalement virtuelle tant que les

propriétaires des parcelles traversées n'auraient pas donné leur autorisation et celles-ci, enregistrées devant notaire.

Alphonse décida qu'il s'en occuperait lui-même. Il reporta le projet sur un plan cadastral et s'avisa que celui-ci pouvait se modifier selon l'acceptation ou le refus des propriétaires, bref, qu'il y avait des échappatoires et cela lui donna du jus pour aller arracher leur autorisation aux riverains.

Cela ne traîna pas en effet, il rendit visites aux propriétaires, qui habitaient Chambéry, Albertville, Grenoble, Lyon voire Paris, dont certains tombèrent des nues quand ils apprirent qu'ils possédaient des terres dans ce coin perdu.

Puis il y eut ce treizième et dernier propriétaire. Comment Alphonse avait-il pu ne pas voir que le projet passerait forcément chez lui puisqu'il possédait des parcelles sur tous les tracés possibles. Il décida donc de prendre rendez-vous, se ravisa en pensant aller le surprendre au saut du lit, se présenta devant son huis, se ravisa encore, rentra chez lui et gambergea sur la meilleure manière d'aborder l'intéressé.

Il imaginait la confrontation. Le type avait les meilleures raisons de lui refuser sa signature, ne serait-ce que pour le plaisir de l'emmerder.

- Et les autres, ils ont signé?
- ...les autres ? Bien sûr qu'ils ont signé...
- Cela veut-il dire que je suis mis en demeure de vous donner mon autorisation? Et pourquoi me consultez-vous en dernier? Ne serait-ce pas pour me mettre devant le fait accompli? Croyezvous que vous allez m'influencer avec de tels agissements? Pensez-vous que je vais vous laisser valoriser votre bien alors qu'on me refuse tout permis de construire sur mes propres terres?

Que répondre à ces évidences! Même s'il ne faisait que l'imaginer, il n'en restait pas moins que c'est bien ce que lui-même aurait objecté à celui qui serait venu lui demander l'autorisation de faire

passer une canalisation d'eau sur son terrain.

Hélas, le seul argument qui l'aurait sorti d'affaire aurait été la possibilité de passer ailleurs, le plan B lui faisait défaut. À cause de cet abruti entêté il avait jeté quelques centaines de milliers d'euros par les fenêtres alors qu'il s'était déjà vanté d'avoir un chalet à la neige où il pourrait inviter amis et clients.

Quand on verrait l'état de la ruine, car dans ces conditions il n'était plus question d'en faire autre chose, il deviendrait la risée du département. Un cas d'école.

Chaque matin, cela dura une semaine, il décrochait son téléphone pour prendre rendez-vous avec ce dernier propriétaire, interrompait l'appel avant la connexion, prenait sa voiture, faisait une dizaine de kilomètres, s'arrêtait sur un parking, gambergeait et rentrait chez lui. Ses collaborateurs voyaient bien qu'il n'était pas dans son assiette mais étaient à cent lieues d'en deviner la cause.

Reculer pour mieux sauter, c'est une chose, encore faut-il finir par sauter. Il avait des nuits agitées, c'est le moins que l'on puisse dire. Ce même rêve revenait toujours : il était enfermé dans un boyau dont la seule issue était un siphon devant lequel il attendait, attendait et attendait encore, paralysé par la peur de s'y engager et de s'y retrouver coincé comme le fœtus qui tourne autour du pot avant de faire le grand plongeon.

Dans ces conditions, il est évident que son travail s'en trouva affecté. Ses clients quittaient son bureau les sourcils en accent circonflexe, interloqués, interrogeant du regard ses collaborateurs.

Une affaire importante sur laquelle il travaillait depuis plusieurs semaines lui échappa à la stupéfaction générale sans qu'il fit aucun effort pour l'enlever, comme s'il les bras lui tombaient. Pourtant, il le savait, il suffisait d'un rien, d'un coup de téléphone, pour que la situation basculât.

C'est ce comportement inapproprié à la bonne marche de l'entreprise qui motiva ses associés et ses collaborateurs à le prendre entre quatre z'yeux pour lui faire cracher le morceau et le

mettre en demeure de reprendre les choses en mains.

Il se mit donc à table et parla de la difficulté où il se trouvait. On réfléchit et on décida que la secrétaire allait prendre rendez-vous, pour lui, avec le propriétaire, qu'il le rencontrerait, qu'il adviendrait ce qu'il devrait et qu'on se remettrait au boulot.

Alphonse en aurait chanté de soulagement. La journée se passa d'une manière exemplaire, la secrétaire lui transmit le rendez-vous qui aurait lieu le lendemain matin et le soir il dormit comme il ne l'avait pas fait depuis longtemps et rêva d'un parc aquatique dont l'attraction principale consistait en un énorme siphon de plexiglas transparent, immergé dans une eau claire comme celle d'un lagon et dans lequel il plongeait pour se joindre à la baignade de naïades qui lui lançaient des œillades.

Le lendemain, il se pointa chez l'intéressé. Il pensait rencontrer un homme, ce fut son épouse qui le reçut. Il lui expliqua l'affaire et comme les autres elle tomba des nues quand elle apprit qu'elle possédait des alpages dans cette vallée, pour finir par reconnaître qu'elle en avait bien entendu parler, il y a combien, vingt ans ?

Il dût tout lui expliquer à nouveau car elle n'avait pas tout compris. Non, ce n'était pas une route qu'il voulait tracer, pas un lotissement non plus, non, il n'y aurait pas de bulldozer, juste une mini-pelle pour creuser une mini-tranchée, non, il n'y avait rien à payer, tous les frais étaient pour lui. Mais alors pourquoi venir la voir ?

Quand elle entendit les mots de servitude et de notaire elle faillit avoir un malaise et refusa d'en entendre davantage.

 Nous pouvons attendre votre mari... De toute façon il faudra vos deux signatures!

Il pensait que la présence de ce dernier la rassurerait et lui ferait paraître la chose moins tragique mais là encore ce n'était pas si simple.

- Mon mari est décédé, cela fera deux ans dans deux mois...
- Vous voulez dire qu'il est mort ? Pardon, je suis désolé, au

cadastre il y a encore vos deux noms...

Elle finit enfin par lui demander de lui laisser les papiers, qu'elle se renseignerait auprès de son fils et qu'elle le recontacterait.

 - ...Vous ne pouvez pas le contacter tout de suite ? Le fait est que c'est assez pressé...

Elle accepta de prendre le téléphone mais il soupçonna que c'était pour se rassurer et faire connaître la présence chez elle d'un dangereux escroc. D'ici à ce qu'elle appelât les gendarmes...

Finalement, ce fut bien son fils qu'elle appela et celui-ci demanda à lui parler. Il expliqua une troisième fois, le projet avec la vieille qui glapissait à l'intention de son fils qu'il fallait qu'il fasse attention.

Bref, elle n'avait toujours pas compris mais le fils semblait plus vif. À tel point, d'ailleurs qu'il échangea leur accord contre la pose, aux frais d'Alphonse, d'un point d'adduction pour pouvoir se brancher, au cas où.

Il rajouta une petite variante de quelques centaines de mètres pour alimenter une autre parcelle avec un autre point d'adduction. Au cas où. Et d'autres petites exigences mesquines pour montrer qui était le patron et qu'il n'était pas demandeur. Comme il te l'aurait envoyé chier s'il avait eu un plan B!

 C'est bon, puisque nous sommes d'accord, vous rajouterez à la main les termes dont nous sommes convenus, ma mère va signer les documents, je passerai les prendre et les déposerai chez le notaire!

Il sortit de chez la vieille complètement lessivé. Il est vrai qu'il avait négocié comme un pied et qu'il avait accepté toutes les exigences du fils. Mais il n'en pouvait plus. Il était temps que cela se soit terminé. Si le fils avait fait des difficultés, il aurait même pu péter les plombs, jusqu'à frapper la vieille sorcière. Mais enfin, les choses suivaient leur cours, il n'y avait plus qu'à attendre.

La semaine se termina mieux qu'elle n'avait commencé. Une nuit, il lui arriva même de rêver à un tuyau crachant une eau claire dans la fontaine en bois qui se trouvait devant son chalet tout pimpant, aux fenêtres ornées de jardinières fleuries. Dans la journée, en le croisant dans le couloir, l'un ou l'autre de ses collaborateurs lui demandait où en était son affaire et il répondait que tout roulait et qu'il n'y avait plus qu'à attendre.

Puis, un matin, sa secrétaire lui apporta une lettre du notaire, la déposa sur son bureau et sortit. Il se passa trois minutes avant qu'on entendît le hurlement et le choc sourd d'une chute.

Tout le monde se précipita. Alphonse était par terre, sur son fauteuil renversé, secoué de tremblements et pâle comme le cul d'un islandais albinos.

Dans sa main droite, la lettre qu'il venait d'ouvrir. La secrétaire la lui prit et, comme celle-ci semblait la cause du séisme qui venait de secouer l'entreprise, la lut à haute voix

« Cher Monsieur etc... ...il apparait au vu des copies d'actes que m'ont transmis les hypothèques, que Madame X est propriétaire en indivision de la parcelle faisant l'objet de cette demande de servitude. Notre office connait bien cette indivision pour l'avoir traitée du temps de feu mon père mais aucune des parties ne semble décidée à la régler, je dirais même qu'elles sont plus intéressées à semer la confusion etc...

...vous trouverez ci-joint les noms et adresses des vingt-deux (22) indivisaires etc...

...vous souhaitant bon courage, veuillez etc... etc... »

Suivait la liste des propriétaires indivisaires, une ribambelle de siphonnés, qu'Alphonse, s'il se remettait jamais de son AVC, irait peut-être démarcher. En chaise roulante.